

Réunion du Comité Syndical du 08 mars 2018

Convoqué le vingt-sept février deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le huit mars deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-sixième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

86^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Martine BELLEROSÉ
Monsieur Roland BLANCHET
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Hélène FEDERSPIEL
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH

Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur Daniel VOGT
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avait donné pouvoir :

Monsieur Christian SIMONET

À

Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

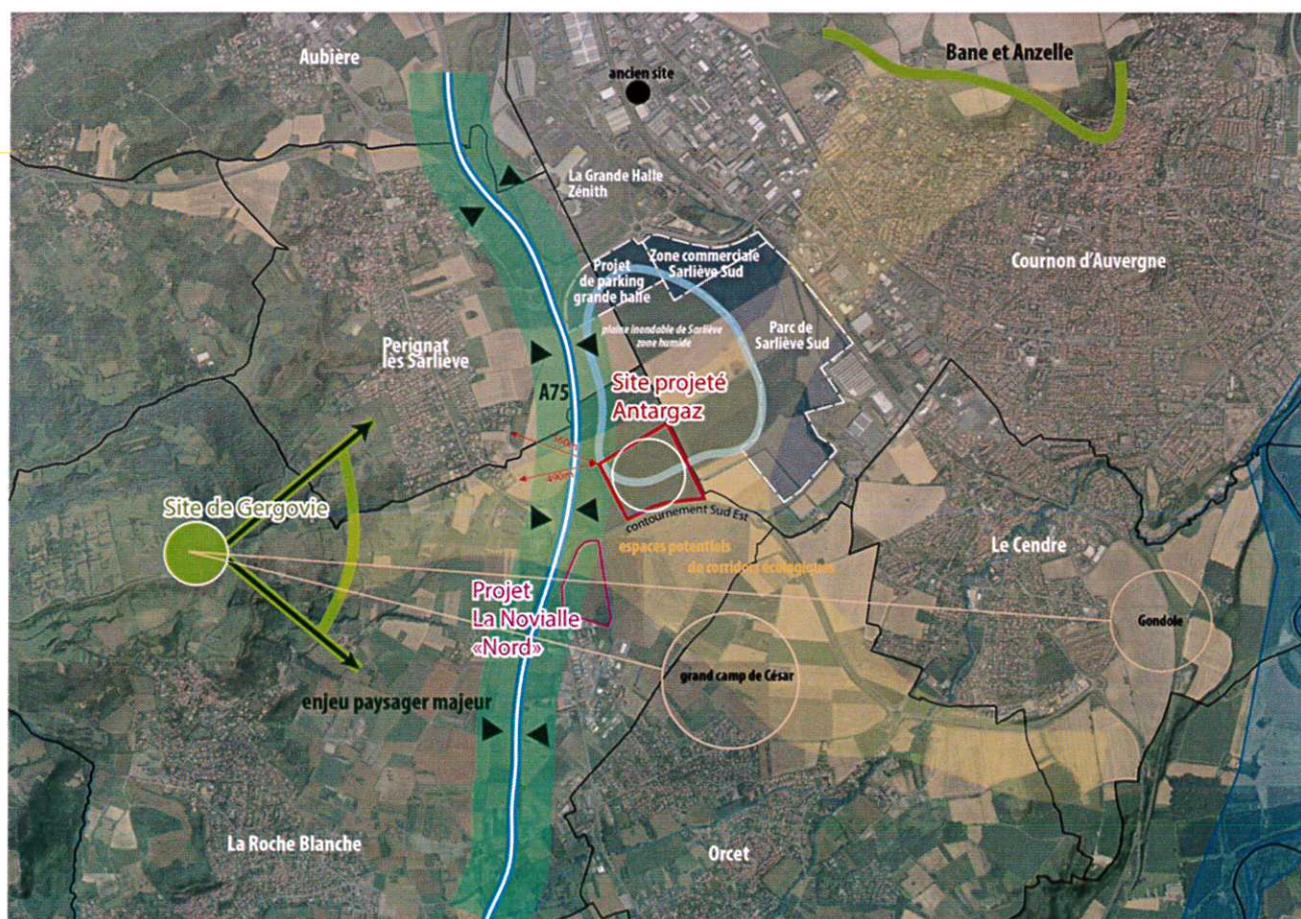
Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Madame Martine FAUCHER

Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Bertrand PASCIO
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Hervé PRONONCE
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Plaine de Sarliève Étude Paysage

Monsieur le Président explique qu'au regard de la multiplication des projets sur la plaine de Sarliève ou à sa périphérie immédiate (zones d'activités, déplacement d'Antargaz, développement de la grande halle...), il a été convenu en accord avec le Préfet, le 10 janvier dernier, de mener un schéma paysager sur ce secteur de grande sensibilité, soumis à une forte pression foncière. Une telle démarche serait de nature à étayer les préconisations du SCOT.



Même si le Conseil municipal de La Roche Blanche s'est prononcé depuis contre le déplacement d'Antargaz sur son territoire, l'enjeu d'une étude paysagère sur la plaine de Sarliève demeure, notamment au regard des démarches de valorisation du plateau de Gergovie et de classement du Site, pour lesquels Mond'arverne, le Conseil départemental et l'État œuvrent activement. En parallèle, d'autres démarches plus localisées sont en cours ou déjà réalisées (étude paysagère portée par APRR dans le cadre du projet d'élargissement de l'A75, étude de requalification de la zone d'activités Cournon/Le Cendre menée par Clermont Auvergne Métropole, OAP dans les PLU...), sans liens entre-elles.

Pourtant les enjeux principaux relèvent du Grand paysage. La plaine de Sarliève est à la fois un espace de faire valoir le long de l'A75 en entrée d'agglomération, un espace de découverte et d'interprétation du paysage depuis le sommet du plateau de Gergovie et un espace de dégagement permettant la bonne lecture paysagère et topographique du plateau.

Le ministère lance un nouvel appel à projet paysage début mars avec un dépôt de candidatures prévu fin juin 2018 et une sélection des lauréats en septembre 2018. Chaque lauréat se verra attribuer une enveloppe de 30.000,00 € pour le recrutement d'un prestataire ou éventuellement le financement d'une ingénierie interne. Si cet appel à projet constitue indéniablement une opportunité, son calendrier ne coïncide pas avec les délais d'aménagement de la zone d'activité de la Novialle nord, pour laquelle une demande de modification du SCoT a été sollicitée par Mond'Arverne. Il conviendra de statuer sur ce calendrier.

D'ici là, les services de la DREAL et de la DDT sont prêts à nous accompagner avec l'organisation d'une « journée atelier sur site » en avril. Les paysagistes et architectes conseil de la DDT et de la DREAL apporteront leur expertise, dans le cadre d'une démarche participative, avec l'ambition de produire une feuille de route et faire émerger des pistes d'actions.

À terme, cette démarche pourrait être étendue sur d'autres secteurs, ces journées d'expertise démultipliées sur le territoire départemental et enfin un réseau d'acteurs « paysage » constitué.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de statuer sur le lancement d'une étude paysage sur la plaine de Sarliève, dont le coût a été estimé à 25.000,00 € et prévu au BP 2018, de se prononcer sur le calendrier de réalisation, à savoir engager sans délai l'étude ou attendre l'appel à projet du Ministère.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver l'étude paysagère sur la Plaine de Sarliève ;**
- **De procéder au lancement de l'étude paysagère telle que décrite par Monsieur le Président ;**
- **D'approuver le calendrier de réalisation de l'étude paysagère tel que présenté ;**
- **Dit que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2018.**

À Clermont-Ferrand, vendredi 16 mars 2018.

**Dominique ADENOT,
Président.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180308-578-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018